

États financiers consolidés de

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Exercice terminé le 31 mars 2009

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Hôpital d'Ottawa au 31 mars 2009 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Hôpital. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Hôpital au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et des flux de sa trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 11 mai 2009

HÔPITAL D'OTTAWA

Bilan consolidé

Au 31 mars 2009, avec chiffres correspondants de 2008
(en milliers de dollars)

	2009	2008 (retraité, note 2 a))
Actif		
Actif à court terme		
Investissements à court terme	860 \$	16 \$
Débiteurs (note 4 a))	40 258	48 220
Stocks	10 028	10 040
Charges payées d'avance	4 526	4 309
	55 672	62 585
Subventions à recevoir pour immobilisations (note 4 b))	15 407	13 499
Placements	61 392	43 459
Immobilisations (note 5)	506 517	481 601
Montant à recevoir des Services de santé Royal Ottawa – prestations acquises (note 6)	493	493
Apports reportés afférents aux fonds en fiducie (note 11a))	22 822	20 228
	662 303 \$	621 865 \$
Passif, apports reportés et actifs nets		
Passif à court terme		
Dette bancaire (note 7)	36 431 \$	46 619 \$
Créditeurs et charges à payer	206 378	196 348
Somme à payer à la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (note 16 d))	1 929	2 389
Tranche à moins d'un an des obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 10)	319	570
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 9)	1 292	1 292
	246 349	247 218
Passif à long terme		
Avantages sociaux futurs (note 8)	19 467	17 427
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 10)	494	488
Dette à long terme (note 9)	11 257	12 549
	31 218	30 464
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 11 b))	324 540	295 925
Apports reportés afférents aux fonds en fiducie (note 11a))	22 822	20 228
Actifs nets (note 12) :		
Investis en immobilisations (note 13 a))	193 659	188 171
Non affectés insuffisance	(156 285)	(160 141)
	37 374	28 030
Engagements, éventualités et garanties (note 18)		
	662 303 \$	621 865 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

_____, Président du conseil

_____, Président-Directeur Général

HÔPITAL D'OTTAWA

État des résultats consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2009, avec chiffres correspondants de 2008
(en milliers de dollars)

	2009	2008 (retraité, note 2 a))
Produits		
Soins aux patients		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	854 222 \$	810 085 \$
Autres	126 958	114 728
Autres sources de financement	16 151	17 197
Services commercialisés	8 479	8 398
Amortissement des apports reportés afférents au matériel (note 11 b))	9 078	9 631
Sommes recouvrées et autres	42 617	40 367
Placements	1 289	777
	1 058 794	1 001 183
Charges		
Salaires	535 367	498 048
Charges sociales	131 295	130 714
Rémunération du personnel médical	72 422	69 544
Fournitures médicales et chirurgicales	81 707	72 800
Médicaments	57 494	54 967
Fournitures et autres charges	145 327	145 263
Amortissement du matériel	27 546	23 740
Intérêts	950	1 799
	1 052 108	996 875
Excédent des produits par rapport aux charges, avant les éléments ci-dessous	6 686	4 308
Exploitation du stationnement	10 282	10 005
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments (note 11 b))	10 818	10 068
Amortissement des bâtiments et des frais d'aménagement des terrains	(19 302)	(17 045)
Excédent des produits par rapport aux charges	8 484 \$	7 336 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2009, avec chiffres correspondants de 2008
(en milliers de dollars)

	Investis en immobilisations (note 13)	Non affectés	Total 2009	Total 2008 (retraité, note 2 a))
Solde au début de l'exercice	182 369 \$	(154 120) \$	28 249 \$	20 948 \$
Consolidation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (note 2 a))	5 802	(6 021)	(219)	(254)
Solde au début de l'exercice, montants retraités	188 171	(160 141)	28 030	20 694
Excédent des produits par rapport aux charges	–	8 484	8 484	7 336
Variation nette de gain non réalisé sur les placements à court terme	–	860	860	–
Variation nette des actifs investis en immobilisations (note 13 b))	5 488	(5 488)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	193 659 \$	(156 285) \$	37 374 \$	28 030 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2009, avec chiffres correspondants de 2008
(en milliers de dollars)

	2009	2008
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	8 484 \$	7 336 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	46 848	40 785
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(19 896)	(19 695)
Perte sur la cession d'actifs	—	14
Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 8)	2 040	2 330
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 17)	15 209	(21 206)
	52 685	9 564
Activités de financement et d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(71 764)	(68 561)
Augmentation nette des subventions à recevoir pour immobilisations	(1 908)	(8 107)
Apports reportés reçus afférents aux immobilisations	48 511	32 546
Remboursement de la dette à long terme	(1 292)	(1 365)
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(656)	(597)
Augmentation des obligations découlant de contrats de location-acquisition	411	—
Augmentation des apports reportés afférents aux fonds en fiducie	2 594	1 487
Augmentation (diminution) de la somme à payer à la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa	(460)	660
Diminution (augmentation) nette des placements	(17 933)	3 958
	(42 497)	(39 979)
Diminution (augmentation) nette de la dette bancaire	10 188	(30 415)
Dette bancaire au début de l'exercice	(46 619)	(16 204)
Dette bancaire à la fin de l'exercice	(36 431)\$	(46 619)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

L'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital ») est un centre académique en science de la santé et fournit principalement des services de soins de santé à la Ville d'Ottawa. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, elle est exonérée de l'impôt.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Règles de présentation

Les états financiers consolidés incluent les actifs, passifs et opérations de l'Hôpital. L'Hôpital consolide les activités financières des entités contrôlées qui fournissent des services cliniques.

Les états financiers consolidés incluent les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, une entité contrôlée. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa offre des soins cardiovasculaires à l'Hôpital d'Ottawa. L'entente de fonctionnement entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa stipule que le support clinique et administratif est fourni à la valeur marchande et que les locaux utilisés seront fournis à titre gratuit par l'Hôpital. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est incorporé en vertu des lois de l'Ontario et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, elle est exonérée de l'impôt.

Les états financiers consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et opérations de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, une entité contrôlée, ainsi que les entités suivantes où l'Hôpital exerce un contrôle : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, ces entités auxiliaires, Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc., Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. et l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario.

b) Constatation des produits

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* et de son règlement, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont constatées à titre de produits dans la période à laquelle elles s'appliquent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 2

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Constatation des produits (suite)

L'Hôpital reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Le montant final des produits d'exploitation constatés ne peut être déterminé jusqu'à ce que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques de l'Hôpital pour l'exercice. Tout rajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario est constaté dans la période où le rajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les produits provenant du régime d'assurance-maladie provincial et des services commercialisés sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus.

c) Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

d) Stocks

Les stocks sont présentés au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux.

e) Placements

Les placements sont classés comme étant disponibles à la vente et sont constatés à la juste valeur. Les coûts de transaction liés à l'acquisition de placements sont enregistrés contre les revenus de placements. Les achats et ventes de placements sont constatés à la date du règlement.

La juste valeur est déterminée aux cours du marché. La juste valeur est basée sur les conditions du marché à une certaine période donnée et n'est pas représentative de la juste valeur future.

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 3

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Immobilisations

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au prix coûtant. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont initialement constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu des contrats, puis amorties sur leur durée de vie utile estimative. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital d'offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice où le remplacement a lieu. Les coûts de la construction en cours ne sont pas amortis avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative, à des taux annuels variant de 2 % à 30 %.

g) Apports reportés afférents aux fonds en fiducie

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces opérations. Les ressources reçues dans le cadre des opérations visant les fonds de fiducie sont constatées à titre de passif et non à titre de produits, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif.

h) Régimes d'avantages sociaux

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne des années de service restantes des employés actifs à la date de la modification. L'excédent du montant net des gains actuariels (pertes actuarielles) dépassant 10 % du montant des obligations au titre des prestations constituées est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs.

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 4

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite)

i) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

2. Modification de convention comptable et l'adoption de nouvelles normes comptables

a) Consolidation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

L'Hôpital a modifié sa méthode de comptabilisation concernant les règles de présentation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, une entité contrôlée. L'Hôpital a consolidé les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et cette modification a été appliquée rétroactivement. Cette modification a eu pour effet d'augmenter les montants déclarés précédemment comme suit :

	2008
Actif:	
Débiteurs	6 971 \$
Stocks	366
Immobilisations	46 799
Passif:	
Dette bancaire	(4 690)
Créditeurs et charges à payer	16 580
Avantages sociaux futurs	1 468
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	1 058
Dette à long terme	13 841
Apports reportés afférents aux immobilisations	26 099
Actifs nets:	
Investis en immobilisations	5 802
Non affectés insuffisance	(6 021)

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 5

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

2. Modification de convention comptable et l'adoption de nouvelles normes comptables (suite)

a) Consolidation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

	2008
Produits	
Soins aux patients:	
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	108 070 \$
Autres	17 377
Autres sources de financement	1 847
Amortissement des apports reportés afférents au matériel	1 801
Sommes recouvrées et autres	2 027
Placements	(82)
Charges	
Salaires	53 743
Charges sociales	12 350
Rémunération du personnel médical	3 854
Fournitures médicales et chirurgicales	24 984
Médicaments	4 357
Fournitures et autres charges	26 805
Amortissement du matériel	3 382
Intérêts	919
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments	(1 265)
Amortissement des bâtiments et des frais d'aménagement des terrains	1 876
	35 \$

b) Stocks

Avec prise d'effet le 1er janvier 2008, l'Hôpital a adopté la nouvelle norme comptable portant sur les stocks, conformément au chapitre 3031, « Stocks », *du Manuel de l'Institut des Comptables Agréés* (« ICCA »). Cette norme fournit de nouvelles directives sur la comptabilisation, l'évaluation et les informations à fournir à l'égard des stocks. Les modifications apportées à la comptabilisation et à l'évaluation comprennent l'obligation d'évaluer les stocks au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, l'utilisation de la méthode de détermination spécifique du coût pour les stocks et l'examen des dépréciations antérieures des stocks qui avaient été effectuées pour les ramener à leur valeur nette de réalisation lorsqu'il y a une augmentation subséquente de la valeur des stocks. L'Hôpital a adopté le chapitre 3031 de façon rétrospective sans retraitement. L'adoption de ce chapitre n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés au 1er janvier 2008.

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 6

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

2. Modification de convention comptable et l'adoption de nouvelles normes comptables (suite)

c) Informations à fournir concernant le capital

En date du 1^{er} avril 2008, l'Hôpital a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA) intitulé *Informations à fournir concernant le capital*, qui établit les normes sur l'information à fournir concernant le capital des entités et le mode de sa gestion. L'adoption de ces recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2009, à l'exception des informations supplémentaires fournies à la note 12.

d) Instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié deux nouvelles normes comptables, à savoir le chapitre 3862 du Manuel, *Instruments financiers - informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers - présentation*. Ces normes devaient s'appliquer aux états financiers de l'Hôpital pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009. Toutefois, en décembre 2008, l'ICCA a éliminé l'obligation d'adopter ces normes pour les organismes sans but lucratif. L'Hôpital a donc continué de fournir des informations sur les instruments financiers et de présenter ces dernières d'après le chapitre 3861 du Manuel intitulé *Instruments financiers - informations à fournir et présentation* pour l'exercice terminé le 31 mars 2009.

3. Normes comptables futures

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes qui entreront en vigueur pour l'exercice de l'Hôpital ouvrant le 1er avril 2009 :

Modifications aux normes comptables qui ne s'appliquent qu'aux organismes sans but lucratif

En septembre 2008, l'ICCA a publié des modifications relatives aux normes comptables applicables aux organismes sans but lucratif. Ces modifications ont une incidence sur la présentation des états financiers et sur les obligations d'information des organismes sans but lucratif.

L'Hôpital évalue présentement l'incidence de la nouvelle norme comptable sur ses états financiers.

Ventilation des charges des organismes sans but lucratif

En septembre 2008, l'ICCA a publié le chapitre 4470, *Ventilation des charges des organismes sans but lucratif*. Ce nouveau chapitre établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent. Les organismes sans but lucratif devront fournir de l'information supplémentaire sur les conventions comptables qu'ils auront adoptées pour la ventilation des charges entre les fonctions, la nature des charges ainsi ventilées, la clé de répartition utilisée et les montants ventilés.

L'Hôpital évalue présentement l'incidence de ces modifications et de la nouvelle norme comptable sur ses états financiers.

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 7

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

4. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations

a) Débiteurs

	2009	2008
Sommes à recevoir des patients	30 322 \$	25 899 \$
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 16 f))	137	328
Institut de recherche en santé d'Ottawa (note 16 b))	1 033	6 564
Autres	12 271	18 707
	43 763	51 498
Moins la provision pour créances douteuses	3 505	3 278
	40 258 \$	48 220 \$

b) Subventions à recevoir pour immobilisations

Les subventions à recevoir pour immobilisations se rapportent à des subventions affectées à des projets ou à des acquisitions d'immobilisations qui ont été approuvés par l'auteur du financement et sont exigibles par l'Hôpital à la fin de l'exercice. Les montants de ces subventions sont aussi inclus dans les apports reportés afférents aux immobilisations.

	2009	2008
Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 16 a))	6 667 \$	3 687 \$
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 16 f))	8 708	7 192
Action Cancer Ontario	–	1 400
Fondation du Cancer de la Région d'Ottawa	–	1 220
Autres	32	–
	15 407 \$	13 499 \$

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 8

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

5. Immobilisations

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2009 Valeur comptable nette	2008 Valeur comptable nette
Terrains	1 618 \$	– \$	1 618 \$	1 618 \$
Aménagement des terrains	5 335	5 047	288	344
Bâtiments	528 241	180 061	348 180	340 243
Matériel de service d'immeubles	94 152	61 795	32 357	23 942
Matériel principal	498 631	412 561	86 070	83 976
Construction en cours	38 004	–	38 004	31 478
	1 165 981 \$	659 464 \$	506 517 \$	481 601 \$

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations au 31 mars 2008 se chiffraient respectivement à 1 094 218 \$ et à 612 617 \$.

6. Montant à recevoir des Services de Santé Royal Ottawa – prestations acquises

Aux termes de l'entente visant le transfert du Centre de réadaptation à l'Hôpital d'Ottawa, les Services de santé Royal Ottawa (les « SSRO ») rembourseront l'Hôpital pour l'obligation au titre des avantages sociaux futurs des employés mutés, fondée sur l'évaluation actuarielle en date du 31 mars 2001. La somme à recevoir des SSRO par l'Hôpital au titre des prestations acquises est de 493 \$. Il n'y a actuellement aucune entente quant aux modalités de remboursement de cette créance.

7. Dette bancaire

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de 24 000 \$ auprès de ses banquiers. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2009 (15 806 \$ en 2008). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel minoré de 0,75 %. L'Hôpital a aussi un découvert bancaire de 36 431 \$ (30 813 \$ en 2008) qui a été couvert par le compte de capital.

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 9

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

8. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre à certains de ses employés une assurance pour soins de santé et soins dentaires complémentaires et continue de leur offrir ces avantages après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée le 1^{er} avril 2006.

En date du 31 mars, le passif cumulé de l'Hôpital au titre des avantages sociaux futurs s'établissait comme suit :

	2009	2008
Obligation au titre des prestations constituées	23 345 \$	25 175 \$
Coûts non amortis des services passés	(2 145)	(2 424)
Pertes actuarielles non amorties	(1 733)	(5 324)
Passif cumulé au titre des avantages sociaux futurs	19 467 \$	17 427 \$

Conformément à la plupart des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (autres que les régimes de retraite) au Canada, le régime de l'Hôpital n'est pas préalablement capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit du régime égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors du calcul de l'obligation estimative de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

Taux d'actualisation	5,75 %
Taux de croissance du coût des soins dentaires	6,00 %
Taux de croissance du coût des soins médicaux – soins de santé complémentaires	9,00 % en 2007, diminuant de 0,5 % annuellement pour atteindre un taux annuel cible de 5,00 %
Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs	15 ans

L'état des résultats comprend une somme de 2 040 \$ (2 330 \$ en 2008) au titre des avantages sociaux futurs. Ce montant comprend les éléments suivants :

	2009	2008
Charge supplémentaire au titre des avantages sociaux	2 623 \$	2 799 \$
Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice	(583)	(469)
	2 040 \$	2 330 \$

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 10

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Analyse de sensibilité relative aux soins de santé

La variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé influe de façon importante sur les montants déclarés pour les régimes de soins de santé et de soins dentaires. Une variation de 1 % des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé et des soins dentaires entraînerait les effets indiqués ci-après en 2009.

	Augmentation	Diminution
Coût net des prestations	343 \$	287 \$
Obligation au titre des prestations constituées	2 756	2 368

9. Dette à long terme

	2009	2008
Effet à payer portant intérêt à un taux fixe de 5,5 %, remboursable par paiements mensuels de 44 \$	5 906 \$	6 444 \$
Effet à payer portant intérêt à un taux fixe de 6,26 %, remboursable par paiements mensuels de 25 \$	2 003	2 313
Effet à payer portant intérêt à un taux fixe de 6,27 %, remboursable par paiements mensuels de 33,32 \$	4 640	5 084
Total dette à long terme	12 549	13 841
Moins la tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 292	1 292
	11 257 \$	12 549 \$

Les paiements prévus pour les prochains exercices se présentent comme suit :

2009	1 292 \$
2010	1 292
2011	9 965
	12 549 \$

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 11

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

10. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

L'Hôpital a financé du matériel de recherche au moyen de contrats de location-acquisition.

	2009	2008
Obligation découlant de contrat de location-acquisition, portant intérêt à un taux de 5,95 %, remboursable par paiement mensuels de 16 \$	484 \$	679 \$
Obligation découlant de contrat de location-acquisition, portant intérêt à un taux de 5,70 %, remboursable par paiement mensuels de 3 \$	3	43
Obligation découlant de contrat de location-acquisition, portant intérêt à un taux de 6,1 %, remboursable par paiement mensuels de 5 \$	208	–
Obligation découlant de contrat de location-acquisition, portant intérêt à un taux de 5,68 %, remboursable par paiement mensuels de 5 \$	118	–
Obligation découlant de contrat de location-acquisition, portant intérêt à un taux de 4,98 %, remboursable par paiement mensuels de 20 \$	–	180
Obligation découlant de contrat de location-acquisition, portant intérêt à un taux de 5,80 %, remboursable par paiement mensuels de 13 \$	–	156
Total des obligations de contrats de location-acquisition	813	1 058
Moins la tranche à moins d'un an des obligations découlant de contrat de location-acquisition	319	570
	494 \$	488 \$

Les paiements prévus pour les prochains exercices se présentent comme suit :

2009	319 \$
2010	312
2011	182
	813 \$

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 12

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

11. Apports reportés

a) Afférents aux fonds en fiducie

Les apports reportés afférents aux fonds en fiducie constituent la totalité du solde cumulé des fonds détenus en fiducie par des tiers. Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	2009	2008
Solde au début de l'exercice	20 228 \$	18 741 \$
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	12 867	8 941
Intérêts gagnés au cours de l'exercice	571	749
Moins les décaissements effectués au cours de l'exercice	(10 844)	(8 203)
Solde à la fin de l'exercice	22 822 \$	20 228 \$

b) Afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produit dans l'état des résultats.

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	2009	2008
Solde au début de l'exercice	295 925 \$	283 078 \$
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	48 511	32 546
Moins l'amortissement du matériel	(9 078)	(9 631)
Moins l'amortissement des bâtiments	(10 818)	(10 068)
Solde à la fin de l'exercice	324 540 \$	295 925 \$

Le solde non amorti et inutilisé des apports reportés afférents aux immobilisations s'établit comme suit :

	2009	2008
Fraction non amortie des apports afférents aux immobilisations	299 497 \$	278 532 \$
Fraction inutilisée des apports afférents aux immobilisations	25 043	17 393
Solde à la fin de l'exercice	324 540 \$	295 925 \$

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 13

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

12. Informations à fournir concernant le capital

L'Hôpital définit le capital comme étant les actifs nets non affectés et les actifs nets investis en immobilisations. L'Hôpital possède actuellement un solde déficitaire d'actifs nets résultant des opérations passées. Lorsque de futures opérations profitables seront achevées, ce solde déficitaire sera réduit. Lorsque le solde déficitaire sera éliminé, l'objectif de l'Hôpital en ce qui a trait aux actifs nets non affectés est de subvenir à ces opérations futures. L'objectif des actifs nets investis en immobilisations est de subvenir aux acquisitions d'immobilisations passées requises pour les opérations.

L'Hôpital n'est pas assujéti à des impositions en capital externe et la stratégie en ce qui concerne la gestion du capital reste inchangée depuis la période se terminant le 31

13. Investissement en immobilisations

a) L'investissement en immobilisations est comptabilisé comme suit :

	2009	2008
Immobilisations	506 517 \$	481 601 \$
Sources de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 11(b))	(299 497)	(278 532)
Dette à long terme	(12 548)	(13 840)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	(813)	(1 058)
	193 659 \$	188 171 \$

b) La variation de l'investissement en immobilisations est déterminée comme suit :

	2009	2008
Acquisition d'immobilisations	71 764 \$	68 561 \$
Montants couverts par les apports reportés	(40 861)	(30 982)
Perte sur la cession d'immobilisations	—	(14)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	19 896	19 695
Amortissement des immobilisations	(46 848)	(40 785)
Remboursement de la dette à long terme	1 292	1 365
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	570	597
Augmentation des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(325)	—
	5 488 \$	18 437 \$

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 14

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

14. Régime de retraite

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « régime »). Il s'agit d'un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles parmi les employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les cotisations faites au régime durant l'exercice, par l'Hôpital, au nom de ses employés, se sont élevées à 41 236 \$ (39 149 \$ en 2008) et figurent à l'état des résultats.

La charge de retraite représente le montant qui, selon les meilleures estimations de l'administrateur du régime et de ses actuaires, sera suffisant pour fournir un niveau de certitude élevé que les prestations seront entièrement financées par l'actif de la caisse de retraite au moment de la retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif de capitalisation consiste à faire en sorte que le pourcentage des cotisations que l'employeur verse au régime demeure constant par rapport aux cotisations versées par les employés.

Les écarts entre les estimations de la capitalisation actuarielle et les résultats réels peuvent être importants, et toute différence doit généralement être financée par les employeurs membres. L'évaluation actuarielle triennale la plus récente du régime date du 31 décembre 2006 et indique que le régime est entièrement capitalisé.

15. Instruments financiers

La valeur comptable des débiteurs, des subventions à recevoir pour immobilisations, des créditeurs et charges à payer, de la dette bancaire et de la somme à payer à la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa, se rapproche de leur juste valeur du fait de la relative brièveté de la période à courir jusqu'à l'échéance de ces instruments.

La juste valeur des garanties et lettres de crédit se fonde sur les frais actuellement exigés pour des ententes semblables ou encore sur le coût estimatif lié à leur résiliation ou au règlement des obligations liant l'Hôpital à ses contreparties à la date d'emprunt déclarée. Dans les situations où il n'existe aucun marché pour ces garanties et où celles-ci ont été émises sans aucuns coûts explicites, il est impossible d'en déterminer la juste valeur de manière suffisamment fiable.

16. Organismes apparentés

a) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient une participation financière dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (« la Fondation »). La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu la somme de 13 363 \$ (11 426 \$ en 2008) de la Fondation. Au 31 mars 2009, l'Hôpital avait des subventions pour immobilisations de 6 667 \$ (3 687 \$ en 2008) à recevoir de la Fondation. De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. L'Hôpital fournit gracieusement des locaux à bureaux à la Fondation.

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 15

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

16. Organismes apparentés (suite)

b) Institut de recherche en santé d'Ottawa

L'Hôpital détient une participation financière dans l'Institut de recherche en santé d'Ottawa (l'«Institut»). L'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario.

Au 31 mars 2009, l'Hôpital avait une créance de 1 033 \$ sur l'Institut (6 564 \$ en 2008). L'Hôpital a fourni un financement de base totalisant 4 913 \$ (4 650 \$ en 2008) à l'Institut au cours de l'exercice 2008. L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 150 \$ (150 \$ en 2008) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées au titre des fournitures et autres charges à l'état des résultats.

c) Sociétés auxiliaires

L'Hôpital détient une participation financière dans les Auxiliaires Civic et les Auxiliaires Riverside de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que dans les Amis de l'Hôpital d'Ottawa – Campus Général (les « sociétés auxiliaires ») et l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation. Les sociétés auxiliaires ont pour but de recueillir et de recevoir les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital et de ses fondations affiliées. Les sociétés auxiliaires sont des organismes exonérés d'impôt qui ont été constitués en vertu des lois de la province de l'Ontario.

d) Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (la « Corporation »), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux résidents de l'Hôpital. La somme à payer à la Corporation, totalisant 1 929 \$ (2 389 \$ en 2008), porte intérêt au taux préférentiel minoré de 0,75 %.

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 16

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

16. Organismes apparentés (suite)

d) Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (suite)

L'actif, le passif et les résultats des activités de fonctionnement de la Corporation pour les exercices terminés au 31 décembre se présentent comme suit :

	2008	2007
Bilan		
Total de l'actif	6 218 \$	4 906 \$
Total du passif	96 \$	280 \$
Actifs nets	6 122	4 626
	6 218 \$	4 906 \$
Résultats des activités de fonctionnement		
Total des produits	2 837 \$	2 408 \$
Total des charges	1 341	1 430
Excédent des produits par rapport aux charges	1 496 \$	978 \$

e) Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. et Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc.

L'Hôpital est un membre fondateur des Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. (« SAH ») et des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. (« SLHRO »). Les SAH et les SLHRO ont été créés pour fournir des services d'alimentation et de buanderie aux hôpitaux membres au coût du service.

Au 31 mars 2009, l'Hôpital avait une participation financière de 3 023 \$ (3 204 \$ en 2008) dans l'actif net total de 4 617 \$ (5 150 \$ en 2008) des SAH. La participation financière correspondante dans les SLHRO est de 5 913 \$ (5 359 \$ en 2008) dans l'actif net total de 10 433 \$ (9 397 \$ en 2008).

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, l'Hôpital a versé 1 184 \$ (1 230 \$ en 2008) aux SAH pour des services alimentaires et 7 561 \$ (7 346 \$ en 2008) aux SLHRO pour des services de linge. Ces montants sont compris dans le poste Fournitures et autres charges à l'état des résultats.

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 17

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

16. Organismes apparentés (suite)

f) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital est un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (ALREO). L'ALREO a été fondée afin d'offrir des services de laboratoire spécialisés à 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût du service.

L'Hôpital d'Ottawa a conclu un contrat avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario afin de faire construire un laboratoire régional, ce qui comprend un investissement dans des biens d'équipement. L'Hôpital d'Ottawa a complété le projet pour un coût total de 25 376 \$ (25 343 \$ en 2008) incluant 7 834 \$ (7 801 \$ en 2008) provenant de l'ALREO. En échange de cet investissement dans des biens d'équipement, l'ALREO sera autorisée à occuper les locaux, selon les dispositions prévues aux ententes d'utilisation des locaux par les membres.

En date du 31 mars 2009, l'Hôpital d'Ottawa avait une subvention pour immobilisations à recevoir de l'ALREO de 8 708 \$ (7 192 \$ en 2008) et un montant à recevoir pour le fonctionnement de 137 \$ (328 \$ en 2008).

17. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2009	2008
Investissements à court terme	16 \$	– \$
Débiteurs	7 962	(3 542)
Stocks	12	(480)
Charges payées d'avance	(217)	(645)
Liquidités détenues en fiducie	(2 594)	(1 487)
Créditeurs et charges à payer	10 030	(15 052)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	15 209 \$	(21 206)\$

18. Engagements, éventualités et garanties

- a) La nature des activités de l'Hôpital fait en sorte qu'il existe habituellement des litiges en cours ou en vue, en tout temps. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2009, la direction croit que l'Hôpital est muni d'une défense valable et d'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction croit qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.

HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés, page 18

Exercice terminé le 31 mars 2009
(en milliers de dollars)

18. Engagements, éventualités et garanties (suite)

- b) Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC permet de regrouper les risques de ses membres en matière d'assurance-responsabilité civile. Tous les membres du groupe versent des primes annuelles qui sont établies par calculs actuariels. Tous les membres sont assujettis à la réévaluation de leurs cotisations pour couvrir les pertes dépassant le montant des primes, qui ont pu être subies par le groupe dans les exercices au cours desquels ils ont fait partie du HIROC, et ces pertes peuvent être importantes. En date du 31 mars 2009, aucune réévaluation n'avait été faite.
- c) Au 31 mars 2009, les SAH avaient un encours de 11 613 \$ (10 497 \$ en 2008) sur une marge de crédit disponible de 12 522 \$ (2008 - 13 900 \$). En cas de non-respect des clauses de cette marge de crédit, l'Hôpital peut être tenu d'avancer des capitaux aux SAH, en raison du cautionnement qu'il a fourni à l'égard de cette dette. La part de cette avance de capitaux que l'Hôpital serait tenu d'assumer serait fondée sur le pourcentage de sa participation dans les SAH. À la date du rapport des vérificateurs, aucune demande à cet égard n'avait été faite par le débiteur.
- d) L'Hôpital a comptabilisé des coûts de 38 004 \$ pour les travaux de construction en cours dans les biens immobiliers au 31 mars 2009 (31 478 \$ en 2008). Le coût d'achèvement estimatif de ces immobilisations est de 136 309 \$ (111 078 \$ en 2008).
- e) Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peut être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants, et, par conséquent, aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.
- f) En date du 31 mars 2008, des lettres de crédit totalisant 722 \$ (722 \$ en 2008) ont été émises principalement à des autorités gouvernementales afin de garantir le respect des obligations de l'Hôpital relativement aux améliorations à apporter aux systèmes de la voirie, de l'aqueduc et du drainage sur les terrains de l'Hôpital.